

PROJET DE SERVICE

2021 – 2025

ASSOCIATION AID'A DOM

Validé en Assemblée Générale le 22 juin 2021



PREAMBULE

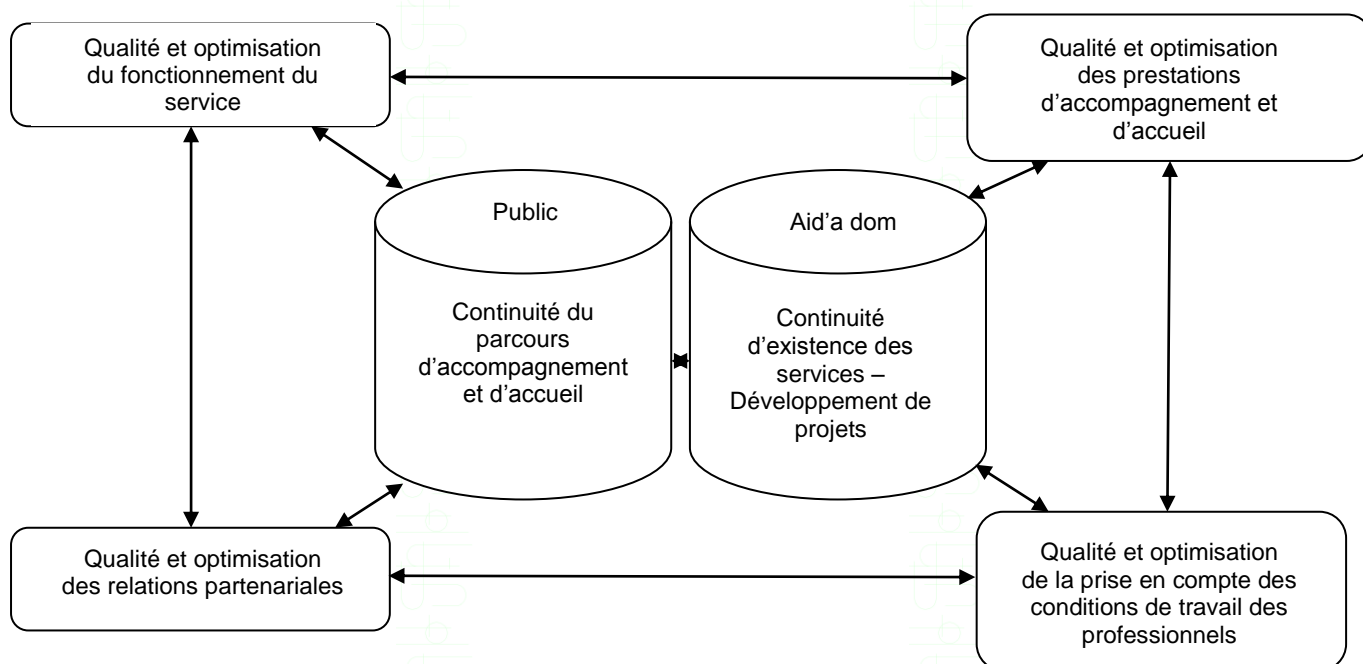
Le projet de service est un guide de référence pour les administrateurs et les professionnels dans lequel nous réaffirmons nos valeurs et notre projet d'utilité sociale et dans lequel nous nous positionnons au regard de l'environnement, du contexte et du réseau partenarial.

L'intérêt de l'écriture de ce nouveau projet de service est l'occasion pour nous tous, administrateurs, cadres de direction, personnel administratif, professionnels de proximité et représentants du Comité Social et Economique, de « *faire une pause* » pour regarder d'où l'on vient, évaluer où nous en sommes aujourd'hui et enfin nous projeter sur ce que nous souhaiterions être et proposer dans les cinq années à venir. L'établissement de ce projet de service est également le temps de l'évaluation de celui qui courait de 2015 à 2020.

Cette nouvelle projection s'appuiera sur plusieurs considérations et thématiques à prendre en compte, sachant que la pondération entre ces éléments, l'importance relative à leur accorder dépendent essentiellement de la nature des enjeux auxquels est confrontée Aid'a dom :

- Son histoire,
- Ses missions,
- Ses valeurs,
- Son public,
- Ses professionnels et leurs conditions d'exercice,
- Ses relations partenariales,
- Son offre de services et son organisation,
- Ses principes d'interventions et de prestations,
- Sa cohérence d'actions du fait des politiques locales, départementales, régionales et nationales mais aussi du fait des attentes exprimées et des besoins évalués de sa population sur ses zones d'actions potentielles.

Enfin, ce projet de service doit être placé dans un double intérêt : « le public » et « Aid'a dom »



PRESENTATION DU CONTEXTE D'EXERCICE DE L'ASSOCIATION AID'A DOM

Objet :

Association Loi 1901, Aid'a dom a pour but de répondre aux besoins des familles, des personnes, âgées, isolées ou en situation de handicap pour prévenir les exclusions, favoriser l'autonomie, la réussite éducative, le soutien à la parentalité, la cohésion sociale et le bien vivre.

Elle exerce ses activités tant au domicile ou à partir du domicile des familles, des personnes, que dans des structures adaptées existantes et/ou gérées par elle-même.

Pour assurer ses missions, elle peut également organiser le transport des personnes. Elle regroupe les familles et défend leurs intérêts.

Pour réaliser ses buts, Aid'a dom met en place des services spécialisés et adaptés, constitués de professionnels qualifiés exerçant une aide, un accompagnement, une action sociale et éducative contribuant à maintenir ou à rétablir l'autonomie de la famille ou de la personne. Pour ce faire, Aid'a dom est en lien permanent avec tous les acteurs de terrain concernés.

Une association employeur :

Adhérente au Réseau UNA, l'Association AID' A DOM a son siège social situé au 44-48 rue du Haut Rocher à LAVAL.

AID' A DOM couvre le département de la Mayenne pour toutes ses prestations au domicile des personnes, avec une antenne à CHATEAU-GONTIER et une antenne à MAYENNE.

AID'A DOM assure principalement la gestion et le fonctionnement de son organisation à partir de son siège social :

- Un pôle administratif des services d'aide et d'accompagnement à domicile,
- Un pôle administratif Petite Enfance pour le service des micro-crèches,
- Un service Animation Sociale, lieu de lien social, de répit pour les aidants familiaux, lieu d'ateliers, d'organisation de sorties...
- Des équipes d'encadrement dédiées et une direction générale.

AID'A DOM est locataire de 5 lieux d'accueils petite enfance 0 – 6 ans en structure d'accueil Micro-crèches (Mayenne – Saint-Berthevin – et 3 sur Laval).

AID'A DOM gère enfin une Ludothèque sur l'antenne de CHATEAU-GONTIER à destination de la population de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier. Cette ludothèque est gérée par une équipe de 12 bénévoles en charge de la gestion et de l'animation des jeux sur place comme sur des lieux d'activité de la Communauté de Communes (Ecoles, Accueils de loisirs, CCAS, Médiathèque, Bibliothèque...). Cette ludothèque est implantée sur l'antenne Aid'a dom au 17 rue Thiers à CHATEAU-GONTIER.

Cette Association est gérée par un Conseil d'Administration qui se compose d'administrateurs bénévoles élus en assemblée générale par tous les adhérents.

Le Conseil d'Administration procède à l'élection de son bureau. Le bureau est composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Vice-président(e), d'un(e) Trésorier(e), d'un(e) Trésorier(e) adjoint(e), d'un(e) Secrétaire, d'un(e) Secrétaire adjoint(e) qui se réunit directement avec les membres en Conseil d'Administration, et qui peut si besoin, se réunir en alternance avec le Conseil d'Administration.

Le Président du Conseil d'Administration, aidé et soutenu par les administrateurs, est l'employeur et le responsable de l'entité.

Ses attributions déléguées par le Conseil d'administration sont les suivantes :

1. Il assume toutes les responsabilités d'employeur par délégation au Directeur,
2. Il préside l'Assemblée Générale qui a lieu une fois par an. Cette Assemblée Générale doit entendre et adopter les rapports financiers et d'activités de l'année écoulée.

Les adhérents peuvent s'acquitter d'une cotisation annuelle. Ceux présents ou représentés à l'Assemblée Générale peuvent voter pour donner leur accord quant à la gestion de l'Association. Certaines grandes décisions doivent également être prises en Assemblée Générale telle que la modification des statuts par exemple.

3. Il préside le Conseil d'Administration qui s'appuie sur les avis techniques de la direction pour prendre toutes les décisions. Celui-ci donne un sens à l'action qui est de développer les services à la personne suivant des valeurs et des finalités contenues dans les statuts.
4. Il représente l'Association auprès de l'ensemble des interlocuteurs et partenaires extérieurs.

Le Président travaille en étroite collaboration avec le Directeur.

Les grandes étapes de l'association :







Les fondamentaux et valeurs :

L'association **Aid'à Dom** est une association Loi 1901 à but non lucratif mettant sa longue expérience sociale et éducative à la disposition de toute personne, quelle que soit sa situation financière.

Elle s'est donné comme finalité de répondre dans le champ de l'aide à domicile aux besoins de toute famille ou personne isolée, pour faciliter la vie quotidienne et maintenir l'équilibre familial, prévenir les exclusions, favoriser l'autonomie et la cohésion sociale en vue de promouvoir l'exercice de la citoyenneté. Elle a développé ses compétences et répond également sur le champ de la petite enfance en facilitant les modes d'accueil en structures.

Aid'à Dom c'est le respect de la personne, de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité.

Aid'à Dom c'est la confidentialité des informations.

Aid'à Dom c'est une réponse personnalisée, une écoute attentive et une recherche permanente de réponses aux besoins.

Aid'à dom c'est l'écriture d'un projet d'accompagnement personnalisé par les professionnels.

Aid'à Dom c'est une participation directe de la personne aidée pour la mise en œuvre du projet d'accompagnement qui la concerne en lien avec sa famille.

L'association défend l'idée que toute personne, quel que soit son âge ou son handicap, sa situation sociale, doit pouvoir à tout moment de son existence, décider du lieu de vie, collectif ou individuel, et du mode de vie qu'elle souhaite.

Dès lors l'objectif d'AID'A DOM est de mettre en place des réponses adaptées aux attentes des familles pour faciliter un maintien à domicile, une qualité de vie au travail, pour apporter une qualité de vie en général, en toute sécurité.

Les métiers relatifs de proximité :

I) Les métiers relatifs à l'aide à domicile

A. Les métiers relatifs à la notion d'aide

Notre Association se situe dans le champ de l'Aide à Domicile.

L'Aide à domicile définit tout à la fois :

- Un espace géographique (le lieu de travail des professionnels est le domicile, ou à partir du domicile, des personnes qui font l'objet de l'aide).
- Un espace affectif, psychologique (le domicile est investi par la personne qui y habite, le lieu de travail n'est donc pas un lieu neutre).
- Un espace politique (le domicile est l'enjeu des politiques publiques d'aide en direction des familles, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap).

Il y a plusieurs métiers dans l'Aide à Domicile.

○ Le Technicien ou la Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
Issue de la tradition caritative ou des mouvements familiaux populaires, les Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale accompagnent temporairement des familles ayant des enfants de moins de 18 ans à charge, en cas de

défaillance physique ou morale d'un ou des deux parents, ou d'enfants. L'intervention se fait la plupart du temps dans le cadre d'une demande individuelle ou d'une prescription :

- de la Caisse d'Allocations Familiales ou de la Sécurité Sociale reposant sur 4 thématiques qui sont la périnatalité, la dynamique familiale, la rupture familiale et l'inclusion
- du département dans le cadre de la prévention et protection de l'enfance,
- des mesures administratives ou judiciaires.

La compétence de la Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale lui permet d'accompagner, de prévenir, d'éduquer dans l'objectif de maintenir l'intégralité et l'unité de la famille dans son domicile.

Elle s'attache particulièrement aux soins et à l'éducation des enfants, à l'entretien du logement et du linge, à l'organisation des achats courants et la préparation des repas.

Son travail s'inscrit dans une coordination avec les prescripteurs et les principaux partenaires concernés. Elles ont la qualification du Diplôme d'Etat TISF, CESF, Educateur spécialisé, ou encore un BTS ESF.

○ Les Aides à Domicile

- 1) L'Aide à domicile aux familles peut intervenir chez des familles ne présentant pas de fragilité particulière, parfois en complément des Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale.
- 2) L'Aide à domicile aux personnes âgées et en situation de handicap : issue des mouvements caritatifs dans les années 1950, puis des politiques vieillesse initiées dans les années soixante, les Aides à domicile interviennent chez les personnes âgées dans l'objectif de prévenir la perte d'autonomie. L'intervention se fait la plupart du temps dans le cadre d'une demande individuelle et d'une prise en charge financière. Les Aides à domicile se voient confier des tâches matérielles pour le maintien à domicile, mais elles doivent également assurer un accompagnement social et psychologique, en direction des personnes malade, âgées ou en situation de handicap.

Les Auxiliaires de Vie Sociale ainsi que les Employés à Domicile peuvent intervenir près de ces publics fragilisés. Les Auxiliaires de Vie Sociale ont le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale ou celui d'Aide Educative et Sociale. Les Employés à Domicile sont titulaires du Titre d'Auxiliaire de Vie, du CAP Petite Enfance, du BEP Sanitaire et Social, du BEP Services aux personnes.

B. Les métiers relatifs à la prestation de service

- 1) Cette activité est née en 1992 avec la mise en place des emplois familiaux dans le cadre de la loi 91.1323 du 30 décembre 1995. Les déductions fiscales proposées avaient pour but de développer des emplois de service pour réduire le chômage. Cette prestation (ménage, repassage) est effectuée par des employés à domicile ou des agents à domicile, au domicile de public ordinaire n'ayant pas de fragilité particulière. Il n'y a pas d'exigence de qualification mais une nécessité absolue de savoir-être et savoir-faire.

- 2) La loi sur les emplois familiaux inclue également la garde d'enfant à domicile. Les Aides financières de la Caisse d'Allocations Familiales donnent la possibilité aux parents de choisir de faire garder leur enfant à domicile pendant leur temps de travail.

II) Les métiers relatifs aux micro-crèches

Outre la garde d'enfant à domicile, AID'A DOM a créé des structures micro-crèches pour l'accueil d'enfants. Ces structures peuvent avoir une amplitude horaire d'ouverture de 4h30 à 22h30 du lundi au samedi pour permettre aux parents qui travaillent en horaires décalés de faire garder leurs enfants dans de bonnes conditions. Les professionnels d'encadrement sont Educatrices de Jeunes Enfants ou Conseillère en Economie Sociale et Familiale. Les professionnels de proximité auprès des enfants sont **Assistantes maternelles** agréées depuis 5 années, Auxiliaires de puériculture ou qualifiés CAP petite enfance.

III) Les métiers relatifs à l'animation sociale

Aid'a dom a ouvert en janvier 2014 son propre service « animation sociale » en mini-collectif à travers un appartement pédagogique (ancien espace du siège de l'association). Ce service, piloté par une ex-professionnelle Auxiliaire de Vie Sociale de l'association, a pour principe et objectif, vis-à-vis des personnes isolées et vis-à-vis des aidants familiaux de proche malade de :

- Conserver un lien social
- Rompre l'isolement
- Se maintenir dans la société
- Stimuler les mémoires
- Favoriser la communication
- Maintenir l'autonomie
- Soulager les aidants familiaux
- D'initier et d'appréhender, au travers d'activités ludiques, le numérique

Ce service est en complémentarité du service d'accompagnement ou d'aide individuel réalisé au domicile.

IV) Les métiers relatifs à l'encadrement – la gestion et l'administratif

La conduite de la politique sociale et financière, les orientations stratégiques du Conseil d'Administration, le management, sont de la compétence et dirigés par **un directeur**, titulaire d'un CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'une Unité d'Intervention Sociale).

Le directeur est accompagné par la **Responsable de service TISF, Adjointe de direction**, ex-professionnelle TISF, qualifiée.

Cette équipe de direction est soutenue dans l'animation du service Micro crèche / Petite enfance par un **Cadre responsable du service petite enfance**, titulaire EJE.

Cette équipe de cadre à sous ses responsabilités :

- **3 secrétaires d'accueil** (deux sur Laval et une sur Château-Gontier),
- **1 professionnelle en charge de la Paie et du suivi des données sociales** (prévoyance, complémentaire, DADS...),

- **1 professionnelle en charge de la comptabilité** (budget, clôture comptable, enregistrements des écritures...) et de la facturation (fournisseurs, prescripteurs, clients...),
- **1 professionnelle en charge de la facturation Micro crèche et des données statistiques**
- **3 Responsables Micro Crèche** (en charge des conditions d'accueil des familles et des enfants, de la gestion d'équipes, et de l'organisation et la gestion du travail),
- **1 Responsable de Secteur des Aides à Domicile** (en charge du management des équipes, de l'organisation du travail, du respect des conditions de travail, du suivi des dossiers familles et salariés Aide à domicile...)
- **4 Assistantes Techniques** (1 sur service TISF et 3 sur service Aide à domicile) en charge de la bonne organisation et exécution des plannings d'interventions auprès des différents publics)

La population au travail :

Au 31 décembre 2020, les effectifs du personnel sont ainsi répartis :

➤ Administratifs	:	18 personnes physiques	pour	15,54 ETP
➤ TISF	:	23 personnes physiques	pour	19,76 ETP
➤ Aides à Domicile	:	78 personnes physiques	pour	52,25 ETP
➤ Employés micro crèche	:	26 personnes physiques	pour	22,17 ETP

Les Instances Représentatives du Personnel :

Depuis les dernières élections de décembre 2018, les représentants du personnel sont élus au titre du C.S.E. (Comité Social et Economique). Ces membres ont désigné leurs représentants à la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) :

- Le CSE est constituée de 5 titulaires et 1 suppléante. Aid'a dom, parmi ces élus, bénéficie d'une répartition géographique (Laval, Mayenne et Château-Gontier) et métiers (le domicile, la petite enfance et l'administratif),

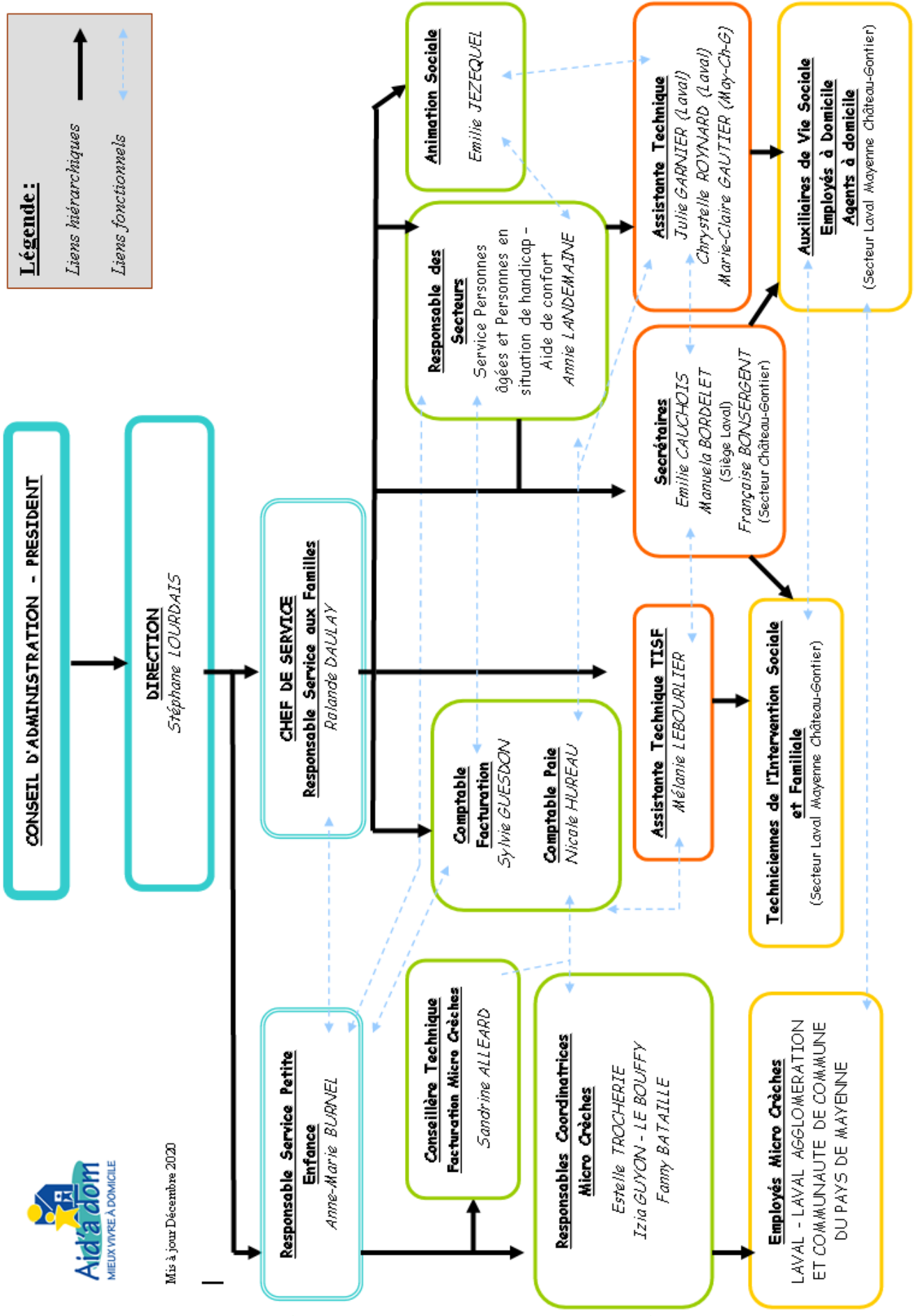
La certification et le groupe démarche qualité :

Parallèlement, depuis 2004, Aid'a dom a constitué, sur la base du volontariat, un « Groupe Démarche Qualité ». Ce groupe a eu pour projet initial de travailler sur 18 mois à l'obtention de la certification de service qui a été obtenue en mars 2006. Cette certification est renouvelée tous les 3 ans après audit. Le prochain renouvellement devra couvrir la période 2022 – 2025. Ce groupe, constitué de représentants administratif, professionnels du domicile, professionnels micro-crèches, CSE, CSSCT et membre du Conseil d'Administration, se réunit très régulièrement (au moins 2 rencontres par année civile). Ce groupe œuvre sur une recherche permanente de la qualité des services apportés, sur la qualité de vie au travail des professionnels Aid'a dom. Il est acteur à la réalisation de ce projet de service.

Organigramme de l'association Aid'a dom :



Mis à jour Décembre 2020



Légende :

Liens hiérarchiques

Liens fonctionnels

La stratégie et culture de l'emploi :

Aid'a dom cherche à mettre en poste des professionnels répondant aux qualifications et/ou compétences requises sur les profils recherchés. Ainsi, Aid'a dom s'appuie dans ses recrutements aux postes :

- Aux formations initiales,
- A la mise en place de formation continue.

Cette mise en place de formation continue s'appuie à la fois sur :

- Les souhaits et aspirations exprimés par les professionnels eux-mêmes,
- Les besoins évalués par nos services,
- Les besoins en compétence exprimés par les partenaires (ex. l'Agence Régionale de Santé sur la formation sur le repérage des chutes à domicile ou encore de la dénutrition chez la personne âgée).

Ces formations continues sont axées sur des :

- Actions d'adaptation au poste de travail,
- Actions d'adaptation liées à l'évolution des emplois ou au maintien de l'emploi dans l'association,
- Actions de développement des compétences.

Aid'a dom, s'appuyant donc sur les qualifications et les compétences de ses professionnels déjà en fonction au sein de ses services, est vigilant à la promotion en interne des emplois. C'est ainsi que :

- Le directeur a passé son diplôme CAFERUIS en période de professionnalisation. Il a été auparavant Secrétaire-Comptable, puis responsable de secteur et enfin Cadre de Secteur,
- La Chef de Service était auparavant TISF et a suivi une formation sur une année de « Management d'équipe et gestion d'activités des structures de l'économie sociale »,
- La Responsable de secteur des Aides à domicile était auparavant Aide à Domicile, puis Secrétaire et Assistante Technique,
- Une Secrétaire était auparavant Aide à Domicile.
- Etc.

Face aux exigences du poste à pourvoir, Aid'a dom n'hésite pas, quand l'opportunité se présente, à proposer une évolution et une promotion à l'emploi en interne de ses services. Il s'agit bien de mettre en perspective une valorisation de la personne, de son travail et de ses compétences. C'est un outil de management qui est stimulant, valorisant pour le professionnel concerné et encourageant pour l'ensemble des équipes.

Les choix ou obligations de gestion financière :

AID'A DOM, association à but non lucratif, certifiée Qualité, se doit de tenir une gestion des plus rigoureuses et à l'équilibre entre ses dépenses et ses recettes.

Membres du Conseil d'Administration et équipe de Direction concentrons nos efforts, sur la qualité de notre offre et sur la maîtrise des coûts.

Cette volonté d'AID'A DOM se traduit par la recherche permanente d'une réponse adaptée aux besoins et aux attentes, pour un coût le plus juste, afin d'offrir l'accessibilité de nos prestations au plus grand nombre de personnes.

Chaque année, sur l'établissement de nos budgets, nous étudions les charges prévisionnelles pour l'année suivante, contraint de toujours tenir compte des injonctions nationales, de la continuité de modernisation des services ainsi que de l'augmentation des rémunérations du fait de l'ancienneté du personnel, sachant que le groupe des dépenses afférentes au personnel représente 88 % de notre budget global.

Nous nous efforçons et continuerons de nous efforcer à contenir nos augmentations de coûts.

Dans ce contexte, Aid'a dom a créé, avec deux autres structures UNA de Redon et Fougères un G.S.I.O. (Groupement du Système d'Information de l'Ouest). Il s'agit d'une association qui aura permis la mutualisation de certaines dépenses et la sécurisation d'activité et de données. Ce groupement est pour autant dissous depuis mars 2019. Il aura toutefois permis de :

- Externaliser notre hébergement de serveur informatique et d'en réduire les coûts d'un tiers,
- Mutualiser et réduire les différents coûts de maintenance des logiciels et prestataires informatique,
- Etre plus puissant dans les négociations avec les différents prestataires par un effet nombre et volume plus attractif,

Avec cette gestion des charges, Aid'a dom est en recherche permanente de l'évolution de ses ressources en s'appuyant sur le développement géographique de ses prestations et la diversification de ces mêmes prestations tout en répondant aux besoins du territoire.

Les différents partenariats :

AID'A DOM est présent et identifié sur le territoire local, départemental, régional et national. Ce partenariat, s'il mobilise du temps, est indispensable à l'exercice de notre activité à la fois dans l'intérêt des personnes accompagnées, de nos professionnels et à la fois dans le propre intérêt de la structure. Aussi, Aid'a dom est et doit rester **acteur** :

- Au niveau local :
 - Conventions et groupes techniques de travail avec le CCAS de Laval, (l'Equipe Mobile Alzheimer, l'Equipe d'Appui en Adaptation et Réadaptation), avec le CCAS de Château-Gontier, avec le CCAS de Mayenne, avec la Fédération ADMR 53, avec les associations intermédiaires (Partage sur Laval et Entr'aide sur Château-Gontier), avec l'Espace de Découvertes et d'Initiatives à Laval à la Croisée,
 - Groupe petite enfance de la ville de St-Berthevin,
 - Service Petite Enfance de la Ville de Laval,
 - Comité de pilotage (politique et technique) micro crèche sur Laval Agglomération,
 - Comité de pilotage (politique et technique) micro crèche sur Mayenne Communauté,
 - Le Foyer de vie Thérèse Vohl,

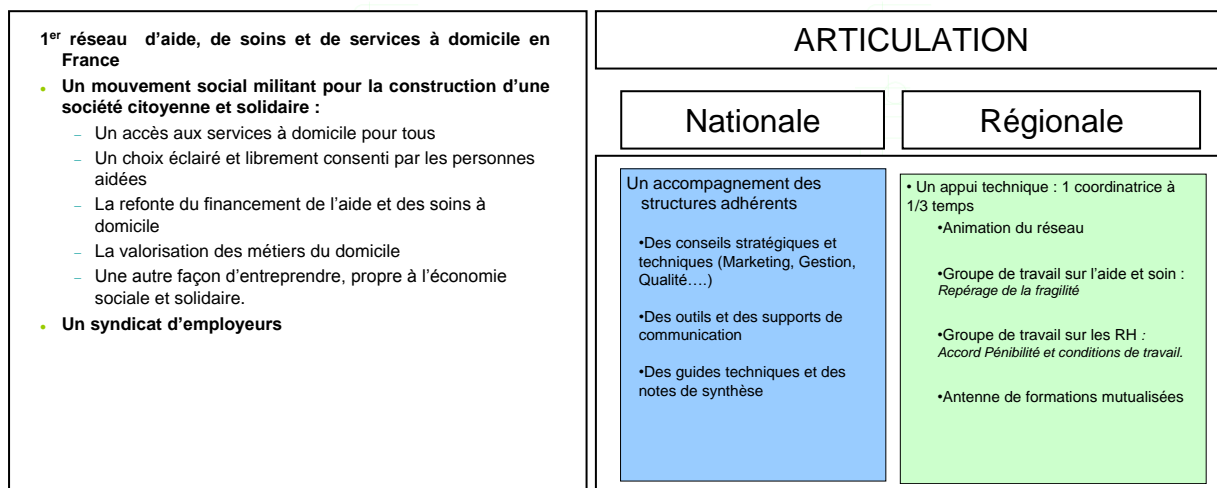
- Au niveau départemental :
 - Les différents schémas départementaux et différents services du Conseil Départemental (Enfance / Jeunesse / Famille – PMI – MDA),
 - La Caisse d'Allocation et Familiale,
 - La C.D.C.A,
 - Le CEAS (Centre d'Education d'Action Sociale),
 - France Alzheimer 53, France Parkinson 53,
 - Les Centres Hospitaliers (consultation mémoire),
 - L'UDAF 53,

- Au niveau régional :
 - L'UNA Pays de la Loire avec la commission régionale des directeurs, le COMEX, le groupe réflexion,
 - Le CEFRAS (Centre de Formation du travail médico-social),
 - L'Agence Régionale de Santé (contrat local de santé et parcours de santé des aînés).

- Au niveau National :
 - UNA (commission famille et petite enfance, commission habitat inclusif, Workshops)

Le Réseau UNA :

L'association Aid'a dom trouve dans le réseau UNA le rapprochement à ses valeurs et la différenciation avec les autres acteurs de l'aide à domicile. UNA, à la distinction d'une fédération, laisse la libre autonomie de fonctionnement, d'orientation, d'initiative à ses adhérents. UNA, simplement, accompagne ses structures adhérentes et apporte conseils et recommandations. UNA défend les intérêts des structures et ses composantes auprès des différents ministères et assemblées.



Les offres de services Aid'a dom :

1. Au niveau du domicile

L'OFFRE PRESTATAIRE

AID'A DOM MET A DISPOSITION DU PERSONNEL, **SALARIE DE L'ASSOCIATION.**

Il s'agit dorénavant de la seule offre proposée par l'association qui a clôturé son offre mandataire lors du renouvellement de l'agrément en 2017 (après 10 années d'inactivité de ce modèle)

2. Au niveau de l'accueil petite enfance en structure Micro crèche

Cette offre de service s'adresse à toute personne en recherche de mode d'accueil de la petite enfance 0 – 6 ans sur un besoin en horaires atypiques, variables ou ne trouvant pas de réponse à ses besoins. Ces personnes sont « *clientes* » de notre service, demeurent et/ou travaillent sur Laval, Laval Agglomération ou encore sur Mayenne Communauté. L'objectif principal est de lever les freins à l'emploi ou à la formation professionnelle. La garde d'enfants ne doit plus présenter de freins à une entrée à la vie active. L'offre d'accueil est donc du lundi au samedi de 4h30 ou 6h30 à 22h30 tout au long de l'année.

Nous sommes ouverts à gérer demain des crèches inter-entreprises par le principe d'une réservation de places des entreprises concernées.

3. Au niveau de l'animation sociale

Cette offre en prestation de service est proposée et saisie à la fois par des personnes elles-mêmes et à la fois par des associations et des établissements (Association France Alzheimer, France Parkinson, EHPAD) pour leurs adhérents ou résidents. Ce service ne sera pérenne que grâce à des partenariats financiers externes qu'il nous faut solliciter.

Nous sommes ouverts à d'autres partenaires (ex. Mairie, EPCI, groupes d'aînés).

4. Au niveau de la ludothèque

Cette offre de service s'adresse aux familles de la Communauté de communes du pays de Château-Gontier. Les activités se déroulent au sein de la ludothèque elle-même, au sein de la médiathèque du pays de Château-Gontier et au sein de différents lieux des différentes communes (CCAS, Accueils de loisirs, écoles, EHPAD, salon du jouet...).

Orientations stratégiques 2021 – 2025 d'Aid'a dom

La stratégie de l'association Aid'a dom, dans ce projet sur cinq années, sera de renforcer l'efficacité de l'action au service de ses valeurs et de ses missions d'utilité sociale et éducative tout en :

- Renforçant le principe de co-construction
- Consolidant la culture de coopération
- Garantissant une situation financière économique, dynamique et équilibrée

Trois axes majeurs priorisent les enjeux de l'association à l'horizon 2025 :

- Poursuivre l'amélioration des conditions de travail des professionnels Aid'a dom pour garantir la continuité et le développement de service tout en intégrant la qualité de vie au travail,
- Conforter et développer le positionnement d'Aid'a dom sur les territoires pour être un acteur, de force et de poids, incontournable sur les champs de la famille, de l'enfance, du handicap et des personnes âgées.
- Penser et se projeter sur la Transformation de l'Offre Médico-Sociale de demain au travers de nouvelles réponses, de nouveaux services en s'appuyant sur le développement de nouvelles coopérations partenariales.

1. Améliorer les conditions de travail des professionnels

Au regard des obligations légales et réglementaires, et devant la volonté des administrateurs et des professionnels, l'association Aid'a dom s'est activée en 2015 à la mise en place d'un plan d'action unique sur l'amélioration des conditions de travail des professionnels.

Celui-ci a été conduit en interne, par plusieurs rencontres de groupes de travail composés des membres de la DUP, des membres du CHSCT, des membres du groupe Démarche Qualité, de l'équipe de direction et des membres du Conseil d'Administration.

Ce plan d'action, qui courait jusqu'en 2018, a fait l'objet d'une évaluation positive par le groupe Démarche Qualité. A partir de cette évaluation et d'un nouveau travail de réflexion, il a été construit 2 nouveaux plans d'action.

1.A La signature d'un plan d'actions unifié 2019 – 2022

Le Conseil d'Administration et les représentants du personnel ont conclu à la signature et à la conduite d'un plan d'actions unique, s'appuyant sur le diagnostic et les enjeux de leurs constats, tout en veillant à la prise en compte de la qualité de vie au travail, les conduisant à une gestion de la pénibilité, la gestion des âges, la gestion des risques psychosociaux.

Il s'agit à présent de mettre en œuvre, sur la période, les actions pour atteindre les objectifs définis.

1.B La signature d'un plan d'action annuelle d'égalité entre les femmes et les hommes

Conformément aux lois et réglementation, Aid'a dom s'engage en faveur de la promotion de l'égalité professionnelle et réaffirme son attachement au respect du principe de non-discrimination entre les femmes et les hommes et entre les âges. Ainsi, Aid'a dom se doit de poursuivre son respect de principe d'égalité de traitement des femmes et des hommes lors de l'embauche, de l'exécution du contrat ou de la rupture du contrat, en matière de rémunération, de conditions de travail et en matière de formation. Depuis Mars 2020, Aid'a dom calcul l'index d'égalité professionnelle hommes – femmes sur les paramètres nationaux des entreprises de 50 à 250 salariés.

1.C Une recherche de locaux

Nous avons réussi, au cours de notre précédent projet de service, à trouver de nouveaux locaux pour notre siège social à Laval et notre antenne à Château-Gontier.

Il nous faut toujours penser aux conditions d'accueil de la micro crèche du quartier d'Hilard jugées insatisfaisantes par nous-mêmes pour les professionnels et le public accueillis. La Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental de la Mayenne et les Elus de la ville de Laval portent le même jugement.

- Il faut donc s'activer à rechercher un autre lieu d'accueil tout en restant sur, ou à proximité, du quartier d'Hilard.
- Pour les mêmes raisons d'insatisfaction de notre part, il nous faut réaliser la même recherche pour la micro crèche de Grenoux.

Cet axe est un enjeu primordial pour Aid'a dom et sa qualité d'accueil des professionnels, des enfants et leur famille.

1.D Un « combat » sur la reconnaissance des métiers au travers d'une revalorisation des rémunérations et des financements

Certes, nous n'avons pas la main sur cette dimension de politique nationale. Pour autant, nous oeuvrons depuis des années à améliorer et faciliter les conditions de travail des professionnels de l'association et sommes allés au maximum de ce qu'il nous était possible de mettre en place aujourd'hui pour recruter et fidéliser les salariés, y compris en effort économique. A présent, c'est aux ministères d'agir. Le personnel et les structures sont à bout de souffle. Il est urgent de leur redonner des ressources et des financements supplémentaires pérennes. Aid'a dom fait le choix de se faire entendre et écouter. Aussi, nous serons initiateurs et acteurs, au travers de notre réseau régional, puis national, puis de la branche du domicile, d'une mobilisation optimale afin que les grilles de classifications et de rémunérations du personnel soit agréées conformément à la proposition de l'avenant 43 de la CCB. Il faut pour cela que l'Etat définisse un fléchage des financements nécessaires qui devront être redistribués au SAAD de la Convention collective de branche de l'aide à domicile du 21 mai 2010. Il y va de l'avenir de l'association Aid'a dom, du bien vivre et bien vieillir des publics accompagnés et accueillis ainsi que d'une reconnaissance et d'un mieux être des professionnels de la branche.

2. Conforter et développer le positionnement d'Aid'a Dom sur les territoires

L'ensemble des instances Aid'a dom est convaincu que la continuité de notre bonne santé économique et de notre action passe par l'innovation, par la diversification des services et par un déploiement territorial afin d'être un acteur de poids dans les décisions et les orientations politiques.

Aussi, Aid'a dom s'engage à être représentée dans les lieux et dans les instances déterminantes de son action sociale et médico-sociale (schémas départementaux handicap – famille – personnes âgées, CIAP de l'ARS Pays de la Loire...).

Au cours du précédent projet de service, nous avons investi :

- La politique départementale du logement au travers d'un partenariat sur des actions de gestion économique et de gestes écologiques dans un appartement et un camion pédagogique,
- Un nouveau secteur géographique, Evron, au travers de notre accompagnement dans le soutien à la parentalité et la protection de l'enfance.

Aujourd'hui, il nous faut poursuivre ce développement territorial et ces actions partenariales. La signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec le Conseil Départemental de la Mayenne depuis cette année 2020 devrait contribuer à cette volonté. Il s'agit notamment d'investir des zones territoriales peu pourvues en offre de services et où la demande et les besoins sont présents.

3. Penser la Transformation de l'Offre Médico-Sociale de demain

Nous entendons de plus en plus, et sommes convaincus, que les aînés de demain, les personnes en situation de handicap, ne veulent pas entrer en EHPAD. Pour autant, le maintien à domicile de certains pourra être une sérieuse problématique (perte d'autonomie, isolement, absence de stimulation, laissé aller).

Lors de notre Assemblée Générale, en juin 2019, nous avons offert un temps de réflexion à l'ensemble de l'assemblée sur la question suivante :

Personnellement, je ne peux plus me maintenir seule à mon domicile !!!

- I) Quel serait mon concept rêvé d'habitat ?*
- II) Avec quelles prestations de services ?*

Il en est ressorti :

- Habitat partagé avec espace commun, colocation, familles d'accueil (pour 3 couples) avec relais pour celles-ci, vie en petite communauté (10), structure familiale, avec pôle commun, avec extérieur, espace vert, jardin, avec une pièce pour accueillir sa famille, avec un échelon intergénérationnel (proximité crèche et école, étudiants ou jeunes parents), si possible en restant sur son lieu de vie (territoire), proche centre-ville ou bourg (pas isolé), avec possibilité d'animaux, avec une restauration, à un coût abordable et attractif, avec une certaine mixité sociale en favorisant les savoirs faire de chacun, un groupement de petites structures avec grands espaces, accessible, en bord de mer avec coucher de soleil, ou en campagne, dans un cadre paisible mais avec un peu de vie,
- Avec Aides à Domicile, Passages IDE, avec du personnel plus ou moins présent en fonction du degré d'autonomie (AVS, Aide-soignante, Cuisine, Animation et sorties...), maîtresse de maison, avec un service mobilité, une organisation de covoiturage, avec tous les services de bien-être possibles et gratuits.

C'est en définition, ce que nous pouvons appeler une volonté d'habitat inclusif.

« L'habitat inclusif constitue une réponse complémentaire au logement ordinaire et une alternative à l'hébergement en institution. Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée, dans un environnement adapté et sécurisé » (définition CNSA – sept 2019).

L'habitat inclusif est destiné aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé qui est assorti d'un projet de vie sociale et partagée.

L'habitat inclusif est le lieu de vie ordinaire, inscrit durablement dans la vie de la cité.

Alternative entre le logement autonome et l'hébergement en institution, l'habitat inclusif permet aux personnes d'accéder à un logement autonome en milieu ordinaire, avec des services associés (SAAD, SPASAD, SAMSAH etc.), tout en bénéficiant d'une vie partagée, propice à la convivialité. Favorisant le libre choix des formules d'habitat, il se hisse parmi les leviers essentiels à l'émergence de territoires plus inclusifs.

L'habitat inclusif est donc ouvert à toute personne intéressée par une vie semi-individuelle et semi-collective. Il n'existe pas de critères requis pour y habiter, pas de niveau de GIR spécifique pour les personnes âgées, pas d'orientation de la MDPH pour les personnes en situation de handicap.

Ce modèle d'habitat inclusif, d'habitat hors les murs, d'habitat de demain, est aussi une volonté affichée par le Conseil Départemental de la Mayenne dans son plan « May'Ainés ».

Ces volontés réciproques répondent à des inspirations très fortes de notre association à voir se développer cette transformation de l'offre du mieux vivre et du mieux vieillir à partir de son chez soi.

Aid'a dom souhaite investir, d'ici les 5 prochaines années, cette offre de demain en s'associant avec les partenaires du territoire (Conseil Départemental, EPCI, Communes, Bailleurs, UDAF, Promoteurs...)

CONCLUSION

Le projet de service présenté n'est pas seulement un document de référence, il est aussi un outil d'évaluation, créateur d'une dynamique et d'une démarche qualité.

Ce Projet institutionnel est ambitieux mais réaliste pour les 5 prochaines années et fera l'objet d'une actualisation permanente à partir des constats d'évolution de la population accueillie et accompagnée, de ses besoins, et de nos propres projections.

Pour le service, le défi du projet est la reconnaissance de la spécificité de ses missions par tous les acteurs intervenants auprès des personnes (domicile ou structure), créant ainsi une dynamique de réseaux et une harmonisation des pratiques afin de favoriser un accueil et un accompagnement de qualité auprès du public et dans des conditions de travail favorables aux professionnels de l'association.

Il est également fédérateur de nouveaux projets essentiels au développement de la structure, à la motivation des professionnels et au renforcement de la qualité des prestations, dans une logique directrice de maintien des coûts.